

**FRONTLINE TRI-ACT®** est un médicament vétérinaire pour les chiens. Lire attentivement la notice avant utilisation. Demandez conseil à votre vétérinaire ou votre pharmacien. En cas de persistance des symptômes, consultez un vétérinaire. **Indications d'utilisations** : Traitement et prévention des infestations par les puces et/ou les tiques lorsqu'une activité répulsive (anti-gorgement) est nécessaire contre les phlébotomes, les mouches piqueuses et/ou les moustiques. Puces : Traitement et prévention des infestations par les puces *Ctenocephalides felis* et prévention des infestations par les puces *Ctenocephalides canis*. Un traitement prévient les nouvelles infestations par les puces pendant 4 semaines. Le médicament peut être intégré à une stratégie de traitement pour le contrôle de la dermatite par allergie aux piqûres de puces, quand celle-ci a été préalablement diagnostiquée par un vétérinaire. Tiques : Traitement et prévention des infestations par les tiques (*Dermacentor reticulatus*, *Ixodes ricinus*, *Rhipicephalus sanguineus*). Un traitement élimine les tiques (*Dermacentor reticulatus*, *Ixodes ricinus*, *Rhipicephalus sanguineus*), possède une activité répulsive contre les tiques (*Ixodes Ricinus*, *Rhipicephalus sanguineus*) pendant 4 semaines après traitement, et possède une activité répulsive contre *Dermacentor reticulatus* à partir de 7 jours et jusqu'à 4 semaines après le traitement. Moustiques et Phlébotomes : Le médicament a une efficacité répulsive (anti-gorgement) pendant 3 semaines contre les phlébotomes (*Phlebotomus perniciosus*) et pendant 4 semaines contre les moustiques (*Culex pipiens*, *Aedes albopictus*). Le médicament a une efficacité insecticide rémanente pendant 3 semaines contre les phlébotomes (*Phlebotomus perniciosus*) et les moustiques (*Aedes albopictus*). Mouches d'étable : Le médicament possède une activité répulsive (anti-gorgement) et tue les mouches d'étable (*Stomoxys calcitrans*) pendant 5 semaines. **Contre-Indications** : Ne pas utiliser chez les animaux malades ou convalescents. Ce médicament est destiné uniquement aux chiens. Ne pas utiliser chez les chats et les lapins, car des effets secondaires parfois létaux peuvent survenir. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue aux substances actives, ou à l'un des excipients (voir également la rubrique « Précautions particulières d'emploi chez les animaux » de la notice). **Précautions particulières d'emploi chez l'animal** : En l'absence d'études spécifiques, l'utilisation du médicament n'est pas recommandée chez les chiots de moins de 8 semaines ou chez les chiens pesant moins de 2 kg. Des précautions doivent être prises pour éviter tout contact du médicament vétérinaire avec les yeux du chien. Il est important de s'assurer que le médicament est appliqué dans une zone où l'animal ne peut pas se lécher et de veiller à ce que les autres animaux ne lèchent pas les sites de traitement après l'application. En raison de la physiologie unique des chats qui les empêche de métaboliser certains composés, dont la perméthrine, le médicament peut provoquer des convulsions potentiellement fatales chez cette espèce. En cas d'exposition cutanée accidentelle, laver le chat avec du shampoing ou du savon et demander rapidement conseil à un vétérinaire. Pour éviter que des chats ne soient accidentellement exposés au médicament, éviter le contact entre les chiens traités et les chats jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est important de s'assurer que les chats ne lèchent pas le site d'application d'un chien qui a été traité avec ce médicament. En cas d'exposition de ce type, demander immédiatement l'avis d'un vétérinaire. **Précautions à prendre par la personne qui administre le médicament** : Le médicament peut causer une irritation de la peau et des yeux, par conséquent, éviter tout contact du médicament avec la peau ou les yeux. Ne pas ouvrir la pipette à proximité ou en direction du visage. En cas d'exposition oculaire ou d'irritation des yeux au cours de l'administration, rincer les yeux immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation oculaire persiste, demander un avis médical. En cas de contact cutané ou d'irritation de la peau au cours de l'administration, laver immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste ou réapparaît, demander un avis médical. Les personnes présentant une hypersensibilité connue au fipronil et/ou à la perméthrine doivent éviter tout contact avec

le médicament. Le médicament est nocif en cas d'ingestion. Eviter tout contact entre les mains et la bouche. Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application. Se laver les mains après utilisation. En cas d'ingestion, rincer la bouche et demander un avis médical si vous ne vous sentez pas bien. Comme l'excipient N-méthylpyrrolidone peut induire une foetotoxicité et une tératogénicité après une exposition significative, les femmes enceintes doivent porter des gants afin d'éviter tout contact avec le médicament. Ne pas manipuler les animaux traités et ne pas autoriser les enfants à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée, et que les animaux récemment traités ne soient pas autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants. Garder les pipettes à conserver dans la plaquette thermoformée d'origine. Une fois utilisée, la pipette vide doit être immédiatement éliminée de façon appropriée, afin d'éviter un accès ultérieur. **Autres précautions** : Le médicament peut nuire aux organismes aquatiques. Les chiens traités ne doivent pas être autorisés à aller dans les cours d'eaux pendant les 2 jours suivant le traitement. **Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché** : MERIAL, 29 avenue Tony Garnier 69007 Lyon, France.

**FRONTLINE Combo®** est un médicament vétérinaire pour les chiens, les chats et les furets. Lire attentivement la notice avant utilisation. Demandez conseil à votre vétérinaire ou votre pharmacien. **Indications d'utilisations en spécifiant les espèces cibles** : A utiliser contre les infestations par des puces seules ou des infestations mixtes par des puces et des tiques : Chez les chiens : traitement de l'infestation par les puces (*Ctenocephalides* spp.). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 8 semaines. Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide) et des larves et pupes (activité larvicide) issues des œufs pondus par les puces adultes pendant 8 semaines après application. Traitement de l'infestation par les tiques (*Ixodes ricinus*, *Dermacentor variabilis*, *Dermacentor reticulatus*, *Rhipicephalus sanguineus*). Le produit a une efficacité acaricide contre les tiques qui persiste jusqu'à 4 semaines. Traitement de l'infestation par les poux broyeur (*Trichodectes canis*). Le médicament peut être intégré dans un programme de traitement de la Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP). Chez les chats : élimination des puces (*Ctenocephalidesspp.*). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 4 semaines. Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide) et des larves et pupes (activité larvicide) issues des œufs pondus par les puces adultes, pendant six semaines après application. Elimination des tiques (*Ixodes ricinus*, *Dermacentor variabilis*, *Rhipicephalus sanguineus*). Le produit a une efficacité acaricide contre les tiques qui persiste selon les données expérimentales jusqu'à 2 semaines. Elimination des poux broyeur (*Felicola subrostratus*). Le médicament peut être intégré dans un programme de traitement de la Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP). Chez les furets : élimination des puces (*Ctenocephalides* spp.). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 4 semaines. Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide) et des larves et pupes (activité larvicide) issues des œufs pondus par les puces adultes. Elimination des tiques (*Ixodes ricinus*). Le produit a une efficacité acaricide contre les tiques qui persiste (selon les données expérimentales) pendant 4 semaines. **Contre-Indications** : FRONTLINE Combo Spot-On Chien : ce produit a été spécialement développé pour les chiens. Ne pas utiliser chez les chats et les furets car cela peut conduire à un surdosage. En l'absence de données disponibles, ne pas traiter les chiots de moins de 8 semaines. FRONTLINE Combo Spot-On Chat : en l'absence de données disponibles, ne pas traiter les chatons de moins de 8 semaines ou pesant moins de 1 kg. Ne pas traiter les furets de moins de 6 mois. Ne pas utiliser chez

les animaux malades par exemple (maladies systémiques, fièvre) ou convalescents. Ne pas utiliser chez les lapins, car des effets secondaires parfois létaux peuvent avoir lieu. En l'absence d'étude, l'utilisation du produit n'est pas recommandée pour les espèces non-ciblés. **Précautions particulières d'emploi chez l'animal :** Chiens : éviter le contact avec les yeux de l'animal. Il est important de veiller à appliquer le produit sur une zone où l'animal ne peut pas se lécher et de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux. Chats : il est important de veiller à appliquer le produit sur une zone où l'animal ne peut pas se lécher et de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux. Aucune donnée évaluant l'effet d'un bain ou d'un shampoing sur l'efficacité du produit chez le chat et le furet n'est disponible. Cependant, sur la base des informations disponibles chez les chiens shampooinés à partir de 2 jours suivant l'application du produit, il n'est pas recommandé de baigner les animaux dans les deux jours qui suivent l'application du produit. Des tiques attachées peuvent occasionnellement être observées. Pour cette raison, la transmission de maladies infectieuses ne peut pas être complètement exclue si les conditions sont défavorables. Les puces des animaux de compagnie infestent souvent leur panier, leur zone de couchage et leurs zones de repos habituelles comme les tapis et les canapés. En cas d'infestation massive et en début de traitement, ces endroits devront être traités avec un insecticide adapté et aspirés régulièrement. La toxicité potentielle du produit chez les chatons de moins de 8 semaines en contact avec une chatte traitée n'a pas été documentée. Des précautions spécifiques devront être prises dans ce cas. **Précautions à prendre par la personne qui administre le médicament :** Ce produit peut provoquer une irritation des muqueuses, de la peau et des yeux. Donc éviter le contact du produit avec la bouche, la peau et les yeux. Les animaux ou les utilisateurs ayant une hypersensibilité connue aux insecticides ou à l'alcool devraient éviter le contact avec le médicament. Éviter le contact du contenu avec les doigts. Si cela se produisait, se laver les mains avec de l'eau et du savon. En cas d'exposition accidentelle avec les yeux, rincer à l'eau pure avec soin. Se laver les mains après application. Ne pas manipuler les animaux traités et ne pas autoriser les enfants à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée, et que les animaux récemment traités ne soient pas autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants. Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application.. **Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :** MERIAL, 29 avenue Tony Garnier 69007 Lyon, France.

**FRONTLINE® Spot-On** est un médicament vétérinaire pour les chiens et les chats. Lire attentivement la notice avant utilisation. Demandez conseil à votre vétérinaire ou votre pharmacien. **Indications d'utilisations :** Affections à parasites sensibles au fipronil. Chez les chats : Traitement curatif et préventif des infestations par les puces (*Ctenocephalides felis*) et par les tiques. Elimination des poux broyeurs. La durée de protection contre les nouvelles infestations est de 4 semaines pour les puces et de 2 semaines pour les tiques. Chez les chiens : FRONTLINE Spot-on Chien S (2 à 10 kg), FRONTLINE Spot-on Chien M (10 à 20 kg), FRONTLINE Spot-on Chien L (20 à 40 kg), FRONTLINE Spot-on Chien XL (40 à 60 kg) : Traitement curatif et préventif des infestations par les puces et par les tiques. Elimination des poux broyeurs. La durée de protection contre les nouvelles infestations est de deux mois pour les puces et d'un mois pour les tiques. Le médicament peut être intégré dans un programme thérapeutique de la Dermatite Allergique par Piqûres de Puces (DAPP). **Contre-indications :** Ne pas utiliser chez les animaux malades (maladies systémiques, fièvre.) ou convalescents. Ne pas utiliser chez les lapins car des effets secondaires parfois létaux peuvent avoir lieu. FRONTLINE Spot-on Chat : En l'absence de données disponibles, ne pas traiter les chatons de moins de 8 semaines ou pesant moins de 1 kg. FRONTLINE Spot-on Chien : En l'absence de données disponibles, ne pas traiter les chiots de moins de 8 semaines ou

pesant moins de 2 kg. Ce produit a été spécialement développé pour les chiens. Ne pas utiliser chez les chats car cela peut conduire à un surdosage. **Précautions particulières d'emploi chez l'animal:** Il est important de veiller à appliquer le produit sur une zone où l'animal ne peut pas se lécher et de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux. Des données évaluant l'effet d'un bain ou d'un shampoing sur l'efficacité du produit chez le chat ne sont pas disponibles. Cependant, sur la base des informations disponibles chez les chiens shampooinés à partir de 2 jours suivant l'application du produit, il n'est pas recommandé de baigner les animaux dans les deux jours qui suivent l'application du produit. Les shampoings émoullissants peuvent être utilisés avant le traitement, mais diminuent la durée de protection contre les puces à environ 5 semaines lorsqu'ils sont utilisés une fois par semaine après application du produit. Les bains hebdomadaires avec des shampoings à 2 % de chlorhexidine n'ont pas diminué l'efficacité du produit contre les puces dans une étude de 6 semaines. Les chiens ne doivent pas être autorisés à nager dans les cours d'eau pendant les 2 jours suivant l'application (Le fipronil peut nuire aux organismes aquatiques. Ne pas jeter le produit ou les emballages vides dans les étangs, les rivières et les ruisseaux). Des tiques attachées peuvent occasionnellement être observées. Pour cette raison, la transmission de maladies infectieuses ne peut pas être complètement exclue si les conditions sont défavorables. Les puces des animaux de compagnie infestent souvent leur panier, leur zone de couchage et leurs zones de repos habituelles comme les tapis et les canapés. En cas d'une infestation massive, au début de traitement, ces endroits devront être traités, avec un insecticide adapté et aspirés régulièrement. **Précautions à prendre par la personne qui administre le médicament :** Ce produit peut provoquer une irritation des muqueuses et des yeux. Donc éviter le contact du produit avec la bouche et les yeux. Les animaux ou les utilisateurs ayant une hypersensibilité connue aux insecticides ou à l'alcool devraient éviter le contact avec le médicament. Éviter le contact du contenu avec les doigts. Si cela se produit, se laver les mains avec de l'eau et du savon. En cas d'exposition accidentelle avec les yeux, rincer à l'eau pure avec soin. Se laver les mains après utilisation. Ne pas manipuler les animaux traités et ne pas autoriser les enfants à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée, et que les animaux récemment traités ne soient pas autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants. Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application. **Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :** MERIAL, 29 avenue Tony Garnier 69007 Lyon, France.

**FRONTLINE® Spray** est un médicament vétérinaire pour les chiens et les chats. Lire attentivement la notice avant utilisation. Demandez conseil à votre vétérinaire ou votre pharmacien. **Indications d'utilisations :** Affections à parasites sensibles au fipronil chez les *chiens et chats* de moins de 5 kg. Chez les chiens : Prévention et traitement des infestations par les puces et les tiques. Élimination des poux broyeurs. La durée d'efficacité contre les nouvelles infestations par les puces varie de 60 à 90 jours. La durée d'efficacité contre les nouvelles infestations par les tiques est d'environ 30 jours. Chez les chats : Prévention et traitement des infestations par les puces et les tiques. Élimination des poux broyeurs. La durée d'efficacité contre les nouvelles infestations par les puces est d'environ 40 jours. La durée d'efficacité contre les nouvelles infestations par les tiques est de 2 semaines. Le médicament peut être intégré dans un programme thérapeutique de la Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP). **Contre-indications :** Ne pas utiliser chez les animaux malades (maladies systémiques, fièvre...) ou convalescents. Ne pas utiliser chez les lapins, car des effets secondaires parfois létaux peuvent avoir lieu. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients. **Précautions particulières d'emploi chez l'animal :** Il est important de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux. Les animaux ne doivent pas être

autorisés à nager dans les cours d'eau pendant les 2 jours suivant l'application (Le fipronil peut nuire aux organismes aquatiques. Ne pas jeter le produit ou les emballages vides dans les étangs, les rivières et les ruisseaux). Ne pas laver les animaux avec un shampoing pendant les 2 jours qui précèdent et qui suivent l'application du produit. Des tiques attachées peuvent occasionnellement être observées. Pour cette raison, la transmission des maladies infectieuses ne peut pas être complètement exclue si les conditions sont défavorables.

Les puces des animaux de compagnie infestent souvent leur panier, leur zone de couchage et leurs zones de repos habituelles comme les tapis et les canapés. En cas d'une infestation massive, au début de traitement, ces endroits devront être traités, avec un insecticide adapté et aspirés régulièrement. **Précautions à prendre par la personne qui administre le médicament** : Ce produit peut provoquer une irritation des muqueuses et des yeux. Il faut donc éviter le contact du produit avec la bouche et les yeux. Les animaux ou les utilisateurs ayant une hypersensibilité connue aux insecticides ou à l'alcool doivent éviter tout contact avec le produit. Eviter le contact du contenu avec les doigts. En cas de contact, se laver les mains avec de l'eau et du savon. En cas d'exposition accidentelle des yeux, rincer à l'eau avec soin. Se laver les mains après utilisation. Ne pas manipuler les animaux traités et ne pas autoriser les enfants à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le pelage soit sec. Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée, et que les animaux récemment traités ne soient pas autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants. Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application. Comme pour tous les insecticides, il est recommandé de porter des gants et de traiter les animaux dans un local bien aéré. Ne pas respirer le produit. **Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché** : MERIAL, 29 avenue Tony Garnier 69007 Lyon, France.